

Scannez-moi  
Pour + d'info



## BTSA Niveau 5



APPRENTISSAGE

### BTSA Aménagements Paysagers : devenez un expert en création et gestion des espaces verts

**Objectifs :** Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer des travaux de conception et l'entretien des espaces verts dans une logique de développement durable.

#### Au programme

- Avoir moins de 30 ans  
(pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent\*

\*Dérogation possible : Nous consulter

#### Les + de la formation

- Immersion professionnelle et acquisition d'une expérience de terrain avec l'alternance
- **Flexibilité des parcours** grâce à l'individualisation et la semestrialisation
- **EIL 2.0 : Découverte des dernières innovations** : drone, appli connectées, IA appliquée à l'aménagement paysager

#### CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

##### 2 ans de formation en alternance

- **700h/an en centre**  
Soit 20 semaines
- **907h/an en entreprise**  
Soit 26 semaines
- **5 semaines/an de congés payés**

#### MODALITES D'EVALUATION

**Le diplôme du BTSA Aménagements paysagers est constitué de 8 blocs de compétences.**

- Formation semestrialisée. Validation de 4 semestres
- 100% contrôle continu

## REFERENTIEL DU DIPLÔME



100 %  
NOUVEAUTÉ

### Modules d'enseignements généraux :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

### Modules d'enseignements professionnels :

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/ap/ap-2024>

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Chantiers pédagogiques et travaux pratiques chez des collectivités partenaires
- Visites techniques auprès des acteurs de la filière paysagère audoise

## FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur  
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation  
Contactez-nous pour plus d'information.

## APRES LA FORMATION

### Poursuite d'études

- Licence professionnelle (conception, gestion, entretien, ) dans le cursus LMD (licence, master, doctorat)
- École d'ingénieur spécialité paysage
- École Supérieure d'architecture des jardins (sur concours)  
Classe préparatoire ATS
- Certificats de Spécialisation

### Débouchés métiers

- Technicien paysagiste
- Chargé des travaux d'espaces verts
- Jardinier en chef
- Paysagiste d'intérieur
- Concepteur de paysage
- Technico-commercial du paysage

**Prêt(e) à donner vie aux paysages de demain ?**

**Rejoignez-nous dès maintenant !**



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap  
Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

**SITE DE NARBONNE**  
Lycée Martin Luther King  
Avenue des Etangs  
11 100 NARBONNE  
04 68 41 36 39

**CAMPUS TERRE & NATURE**  
Lycée Charlemagne  
Lycée Martin Luther King  
CFA Agricole de l'Aude  
CFPPA des Pays d'Aude

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Agence Régionale  
France

**La Région Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée

**OCAPIAT**

cfa.aude@educagri.fr

[www.campusterretnature.fr](http://www.campusterretnature.fr)

@fpcat11 sur

